À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue ce 2 février 2023 à 16h30 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. Sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Audrey Blondin-Lebel (siège 1)
Andrée Beaulieu (siège 3)
Marc Champagne (siège 4)
André Benoît (siège 6)

Sont absentes : Danielle Joly (siège 2), Mélanie Lampron (siège 5)

Formant le quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Luc Diotte, madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen(ne) n'est présent(e).

2023-02-025 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Absente	Mélanie Lampron	Absente
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU que l'assemblée soit ouverte à 16h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-026 **CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE**

IL A ÉTÉ CONSTATÉ de la légalité de l'avis de convocation par la conseillère Andrée Beaulieu.
VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Absente	Mélanie Lampron	Absente
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-027 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Absente	Mélanie Lampron	Absente
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-02-028 **NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR PROCÉDER À LA GETION DES SERVICES ÉLECTRONIQUES CLICSÉCUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Absente	Mélanie Lampron	Absente
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU que le conseil consent à ce que sa directrice générale madame Lyz Beaulieu soit autorisée à :

- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprise;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprise, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise, de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

EN CONSÉQUENCE, le représentant de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles appose sa signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

Monsieur Luc Diotte, maire 6 février 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte.

2023-02-029 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h32 sur proposition de la conseillère Andrée Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____	_____
Luc Diotte	**Lyz Beaulieu**
Maire	**Directrice générale et greffière-trésorière**

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

_____
Luc Diotte
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

_____

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière

PAGE ANNULÉE